



*Maison d'accueil temporaire*

7, route de la Rouxière  
La Chapelle Saint Sauveur  
44370 LOIREAUXENCE  
Tel : 02.40.98.60.28  
Mail : isabelle.jousset@apf.asso.fr

*A loireauxence, le 9 avril 2020*

*Accueillis, proches aidants*

*Mesdames, Messieurs*

*C'est une crise sanitaire inédite que nous subissons actuellement, et qui nous impacte toutes et tous, dans notre quotidien. Une situation qui peut être particulièrement anxiogène et plus encore lorsqu'on est en situation de handicap, malade, âgé et particulièrement exposé.*

*J'espère que chacun d'entre vous peut s'organiser, se protéger, ne pas rester trop seul dans ce confinement qui se prolonge. Pour ne pas rester isolé, il est important que vous puissiez compter sur l'ensemble des professionnels de la Maison d'Accueil Temporaire afin de vous permettre d'échanger régulièrement et dans la durée.*

*Je me tiens informé de l'ensemble des situations des personnes accueillies que nous suivons quotidiennement à la Maison des Amis de Raymond vivant à domicile seules, avec sa famille ou des proches aidants, afin de rester attentif à l'évolution de votre situation et si nécessaire vous apporter des réponses concrètes lorsque vous êtes confrontés à des urgences (aide humaine, courses, soins, droits...). C'est un grand maillage, un grand mouvement de solidarité et d'unité que notre association déploie sur tout le territoire par le biais de ces structures et du mouvement associatif, avec de nouvelles initiatives tous les jours. Elles s'inscrivent dans la mobilisation générale des solidarités à laquelle APF France handicap et l'association des Amis de Raymond ont répondu dès la période de confinement.*

*Dans le contexte actuel de la pandémie - Covid-19, nous avons depuis plusieurs semaines modifié notre organisation et notre fonctionnement, notamment en lien avec la fermeture complète depuis le 30 mars de la maison d'accueil temporaire mais tout en assurant en fonction de vos situations et de vos besoins, un accompagnement pour quelques-uns d'entre vous à partir de votre domicile.*

*Le Gouvernement nous a demandé une fermeture effective de l'ensemble de nos structures au 18 mars 2020.*

*Cette fermeture est obligatoirement accompagnée depuis cette date d'un dispositif organisant la continuité de l'accompagnement médico-social auprès de quelques situations, ainsi qu'une écoute et un soutien aux familles et aux aidants proches le souhaitant.*

*Même si la Maison d'Accueil Temporaire a fermé ses activités habituelles, elle doit rester en fonctionnement, pour assurer un appui et un suivi de la situation de chacun d'entre vous dans un contexte particulier, ainsi qu'un soutien aux proches aidants et à vos familles. L'équipe d'accompagnement restent pleinement mobilisée prenant appui sur vos demandes ainsi que les besoins identifiés en lien avec Madame COULON directrice adjointe et moi-même en tant que directeur.*

*Il s'agit en particulier de permettre à la maison d'adapter ses interventions pour vous accompagner au mieux et vous soutenir, tout en prenant en compte les personnes confinées au domicile, en recourant le cas échéant à nos différents partenaires.*

*En outre, l'équipe de la Maison d'Accueil Temporaire peut s'adapter pour répondre aux situations urgentes et apporter des solutions de répit lorsque la situation au domicile peut être rendue difficile tant au niveau de la santé des personnes accompagnées que pour les aidants familiaux eux-mêmes confrontés à une certaine fatigabilité ou problème de santé ne leur permettant plus d'assurer l'accompagnement de leur proche*

*Dans ce cadre la Maison d'Accueil Temporaire des Amis de Raymond a mis à votre disposition depuis le 31 mars :*

- Une astreinte téléphonique accessible 7 jours sur 7 et 24h/24 à destination des personnes accompagnées et de leurs proches aidants (02 41 96 91 27)*
- Une fonction d'écoute, d'évaluation des besoins d'accompagnement et d'orientation vers une solution adaptée ;*
- Une fonction de coordination des solutions d'accompagnement mobilisables en appui du domicile*

*Nous avons depuis plusieurs jours en fonction des demandes et besoins repérés, mis en place des contacts et des entretiens téléphoniques entre Madame COULON, Monsieur GENDRON et les familles ainsi que les accueillis, afin d'évaluer si nécessaire des besoins d'accompagnement de proximité.*

*En fonction des situations, il peut être proposé un appui de la continuité de notre activité à partir du domicile par un membre de l'équipe éducative de la Maison d'Accueil Temporaire en fonction de l'évaluation réalisée et après décision du directeur.*

*Dans cette période incertaine, je tenais à vous exprimer de notre total soutien, et vous rappeler l'engagement de l'équipe qui est mobilisée pour vous accompagner dans cette épreuve.*

*Bien chaleureusement*

*Sandro GENDRON – Directeur Pôle 49 APF France handicap.*